

LÉGENDE

-  Limite du territoire communal
-  Périmètre du Plan d'affectation communal

Affectations

-  Zone centrale 15 LAT
-  Zone d'habitation de faible densité 15 LAT
-  Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
-  Zone affectée à des besoins public 15 LAT
lettre d'identification du secteur
-  Zone de verdure 15 LAT A
-  Zone de verdure 15 LAT B
-  Zone de desserte 15 LAT
-  Zone agricole 16 LAT
-  Zone des eaux 17 LAT
-  Aire forestière 18 LAT selon constatation de la nature forestière (art. 13 al.1 LFo)
-  Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVLFo)
-  Zone de desserte 18 LAT
-  Zone ferroviaire 18 LAT

Dispositions d'aménagement

-  Secteur de protection du bâti 17 LAT
-  Secteur de restrictions "inondations"
-  Secteur de restrictions "glissements de terrain"

Données indicatives

-  Inventaire des voies de communication historique d'importance nationale avec substance
-  Chemin pédestre
-  Distance 10 m à la lisière forestière

Protections des eaux

-  Espace réservé aux eaux (art. 41a OEaux)
(distances: voir plan à part)
-  Zones S et périmètre de protection des eaux
(emprise indicative)

Patrimoine - Mesures de protection

-  Objets classés monuments historiques
-  Objets inscrits à l'inventaire

Patrimoine - Recensement architectural

-  Objets notés 1 au recensement architectural
-  Objets notés 2 au recensement architectural
-  Objets notés 3 au recensement architectural
-  Objets notés 4 au recensement architectural

Disponibilité des terrains selon art. 52 LATC

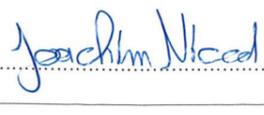
-  Parcelle concernée

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études NPPR Ingénieurs et géomètres SA

Mensurations cadastrales du 21 février 2022
Géodonnées © Etat de Vaud

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté

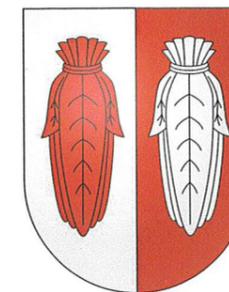
le: 17 mai 2022


.....

 **NPPR** INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA
NICOD • PERRIN • PARISOD • REY
Ch. Château-Sec 6 / CP 186 1510 Moudon
Tél. 021 905 15 88 moudon@nppr.ch



COMMUNE D'HENNIEZ



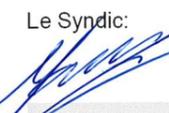
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL Plan du village



ECHELLE 1/2000

Approuvé par la Municipalité d'Henniez

Dans sa séance du 19 avril 2022

Le Syndic:  La Secrétaire: 

Adopté par le Conseil communal
Dans sa séance du

Le Président:

La Secrétaire:

Plan déposé au greffe municipal pour

être soumis à l'enquête publique

du 24 mai au 24 juin

Le Syndic:  La Secrétaire: 

Approuvé préalablement par le Département compétent
du Canton de Vaud:

Lausanne, le

La Cheffe du Département:

Entré en vigueur,

le

